

La relation Maroc-France ; parlons-en ?

Driss KHROUZ.

Mercredi 16 Octobre 2022.Lycée Descartes.

La relation Maroc –France est faite de vies en mouvement, de rencontres en ententes en divergences, et en turbulences, toutes scellées par un grand respect, une complicité et des destins partagés.

Quels sont les évènements qui ont pu marquer les consciences individuelles et collectives pendant la période contemporaine et le temps présent ?

-Le protectorat et le sceau de Lyautey le rebelle, le féodal ? ;

-Les années de transition 1944- 1956 et les croisements des heurs et des malheurs :

La complicité comme socle ; quelques belles épopées. (La révolte contre l'exil du sultan, l'église du Maroc, les français libéraux, les catholiques libéraux Massignon, Abdeljalil, Toumliline, Peyriguere ...)

-Entre accords et désaccords, les convergences d'intérêts ont prédominé jusqu'à la fin des années 2016 :

Le soutien de la France dans tous les dossiers dans le conseil de sécurité, le partenariat politique renforcé, le processus de Barcelone et le statut avancé avec l'Union européenne, une économie sociale de marché en construction et l'adhésion à une économie libérale sous –tutelle, investissements, mobilité des populations, devises, étudiants, défense et sécurité....

-Les nouveaux paradigmes en émergence depuis une décennie ?

-L'épuisement des élites tampon et de cette « culture-socles –référents », notamment en France.

Nous arrêter sur le triangle Maroc-France-Afrique ; le Sahara marocain et les visas.

1- Le terreau laissé par le protectorat.

Il s'agit de rappeler ici des faits connus qui ont structuré les sociétés et laissé des empreintes profondes de culture, de valeurs et de modes de pensée et de vie. Autrement dit, ce qui a marqué les français et les marocains dans leur être et leurs consciences collectives :

Une idée fondamentale est que toute colonisation est violence et atteinte à l'intégrité du colonisé et du « protégé » par le colonisateur ou le « protecteur ». Le Maroc a été mis sous tutelle par les puissances européennes par le traité d'Algésiras en 1906, il était en faillite et dans l'incapacité de rembourser ses dettes, notamment l'Angleterre son principal créancier.

L'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Italie étaient en compétition féroce pour le partage du monde.

C'est la colonisation de l'Algérie depuis 1830 par la France qui a conditionné la main mise de la France sur le Maroc et les harcèlements aux frontières Est et sud-est par les armées de Lyautey dans l'Oranais, et Bechar.

Le traité du protectorat est signé à Fès en Mars 1912.

Depuis la bataille d'Oued- al -Makhazine avec les guerres des trois rois, la Turquie qui colonisait l'essentiel du moyen orient et surtout l'Algérie et la Tunisie, harcelait le Maroc, pris en étau entre l'impérialisme espagnol, portugais, turc et anglais (Gibraltar).

Grace aux règnes stables de quelques sultans puissants, le Maroc est l'un des derniers pays à avoir cédé à aux assauts de l'impérialisme ottoman et européen et français en l'occurrence (Ahmed al Mansour addahbi, Moulay Ismaël, Mohamed Ben Abdellah, Hassan 1^{er}).

Jusqu'en 1906, les étrangers les plus nombreux étaient des allemands, des anglais et des italiens, peu de français et de plus en plus de marocains « protégés ».

Le Maroc a été colonisé parce qu'il était colonisable ; la tutelle est française, elle aurait pu être anglaise, allemande, espagnole ou ottomane.

Hubert Lyautey, premier président et fondateur du système du protectorat au Maroc est le premier et le plus illustre des résidents généraux.

1.1-Personnalité et projet de Lyautey

1.2 –Les empreintes durables de Lyautey. Après la « pacification » 1908 (Boudnib) ; et sa prise de pouvoir à la résidence.1937 (Bougafer, baddou, saghro, la haute Moulouya), les colons s'installent surtout dans les régions du « Maroc- utile ».

1.3 A partir de 1939, la France affaiblie par les querelles politiques de la 4eme république est envahie par l'Allemagne. Les marocains sont mobilisés et combattent pour la France.

Le sultan Mohamed V prend faits et cause pour l'indépendance du Maroc, revendique l'indépendance, refuse le régime de Pétain soumis aux nazis et proclame que les marocains juifs sont comme les marocains musulmans des sujets de sa majesté.

Les français engagés pour une quasi colonisation du Maroc (Action française) obtiennent avec le résident maréchal Juin l'Exil du sultan Mohamed V, au mépris de tous les engagements de la France.

L'Eglise, avec monseigneur Amédée Lefèvre, Vicaire puis archevêque de Rabat à partir de 1947, les libéraux du Maroc, les « catholiques libéraux », « la conscience française » les amitiés marocaines », (le comité France –Maghreb en France et des résistants français et intellectuels, dénoncent cette trahison, mettent en place le « comité France –Maghreb » François Mauriac, Charles – André Julien, maître Georges Izard, Louis Massignon, Alain de Peretti, François Mitterrand ...).

On peut souligner ici le rôle fondamental qu'ont joué des communautés et des personnalités dans la défense de la souveraineté du Maroc, de son islam et de son sultan :

Le père Peyriguerre, le monastère bénédictin de Toumliline, Louis Massignon, le Père Jean Mohamed Ben Abdeljalil, Henyane de Chaponay et ses parents.

Malgré les refus et les réactions violentes des ultra-colons, la France ne demande qu'à partir du Maroc, elle est sortie exsangue de la seconde guerre mondiale, Elle tient à l'Algérie territoire français.

Depuis le débarquement des américains en 1942 à feddala et la conférence d'Anfa en 1944, Dylano Roosevelt et Winston Churchill ont clairement signifié au général Giroud et à au général DE GAULLE, que le temps du protectorat du Maroc est révolu.

2- Entre accords et désaccords, la convergence des intérêts entre les deux Etats et les deux sociétés.

Mis à part des épisodes marqueurs (Détournement du vol AIR Atlas en 1956 qui transportait du Maroc vers la Tunisie des chefs politiques algériens Ferhat Abbas, Ben Bella etc.... Opération franco-espagnole,

Ecouviant, en février 1958 contre l'armée de libération marocaine au Sahara marocain occupé par l'Espagne en 1958. Assassinat de Mehdi Ben Barak en octobre 1965. Le livre qui, porte le nom de Gilles Perrault en 1992. Convocation du directeur général de la sûreté nationale chef des services de sécurité marocaine par la justice police française en 2014), le Maroc et la France ont travaillé en collaboration forte et régulière avec des coordinations continues.

2.1-Soutien fort des positions du Maroc par la France dans le conseil de sécurité de l'ONU.

Crée de façon artificielle, le Polisario a été maintenu sous transfusion par le régime militaire algérien, par le régime Kadhafi jusque tardivement et par le bloc soviétique, Cuba, Afrique du sud etc...

2-2 le processus de Barcelone, les accords d'association Maroc -U. E, zone de libre-échange, jusqu'au statut avancé et le partenariat privilégié avec l'Europe.

2-3. Les constantes fortes de la relation :

Coopération sécuritaire,

Volet migration,

Partenariat économique, social et humain.

3-Les nouveaux paradigmes en émergence depuis une décennie.

Consolidation d'un ensemble de composantes principales de la transition du Maroc vers un Etat de droit :

Instance équité et réconciliation, la fin du tabou de la sacralité de la situation de la femme et la brèche ouverte par la grande réforme inachevée du code de la famille en 2005 ; la constitution de 2011, l'officialisation de la langue Amazigh patrimoine commun de tous les marocains et la force du préambule et de l'article 5 sur la liberté d'expression, de culte, l'égalité femme-homme, la composante hébraïque, saharo -hassani et méditerranéenne.

L'émergence industrielle et économique marocaines avec la participation importante de la France 950 filiales, Renault –Nissan, LGV, tramway, Banques ...) de grands projets d'infrastructure économique, sociale et culturelle : autoroutes, port Tanger Med, etc...

4-L'épuisement des élites, l'effritement sous les frottements de la mondialisation néo-libérale.

Ou comment les opportunités politiciennes, électoralistes entachent le lien solide tissé par plus d'un siècle de vie ensemble de près et de loin. Le faux –pas des visas.

En réduisant de 50% le quota des entrées des marocains en France, Depuis plus d'une décennie la politique étrangère français perd de son aura, de sa teneur de son panache de sa méditerranéité au profit du cercle restreint de l'Elysée, au profit de Bercy et surtout au profit de ministère de l'intérieur sous les faux de la rampe de l'instrumentalisation de l'immigration, du sécuritaire et autres allégories fantaisies et burlesques

L'impression que cet épisode donne, c'est que la France n'est plus déterminée par la culture des droits humains universels, par la fidélité à sa singularité gaullienne, à ses amis de toujours, à sa culture et la magnificence de sa langue.

La politique du court terme, des sondages, des tergiversations de circonstance ont brouillé l'image de la France dont le destin est lié par son histoire à son avenir. Le socle de tout Etat, de toute économie, de toute sécurité c'est le lien social. Par leur histoire et les mixages de leurs populations la relation du Maroc et de la France, ne peut pas subir l'hypothèque des turbulences de circonstance. Elles existeront toujours mais ne doivent en aucun altérer les fondations du socle humain façonné es par les liens forts, intimes et durables entre les marocains et le français. C'est de l'ordre de l'affectif, de l'émotionnel et de la complicité forgée par les vies en contacts permanents.

Le rapatriement des marocains en situation irrégulière en France est une question d'une autre nature. Il y a des espaces pour le négocier entre experts.

C'est pourquoi la réduction des visas est d'une autre nature que les relations ordinaires entre Etas et gouvernants Le visa touche le lien humain et déstabilise par sa brutalité la confiance en l'autre et la parole donnée, comme a dit le général DE GAULLE au sultan Mohamed v, compagnon de la libération.

Jacques Berque, qui doit au Maroc une partie de son savoir immense, dit : » Je ne suis pas toi, je suis ton ami. »